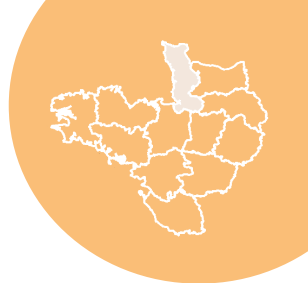


Un plan de conservation pour la petite Centaurée vivace (*Centaurium portense* (Brot.) Butcher) en Basse-Normandie



Juliette WAYMEL

Conservatoire botanique national de Brest
(antenne Basse-Normandie)
j.waymel@cbnbrest.com

Référence bibliographique de l'article : WAYMEL J., 2016 - Un plan de conservation pour la petite Centaurée vivace (*Centaurium portense* (Brot.) Butcher) en Basse-Normandie. *E.R.I.C.A.*, **30** : 59-67.

Résumé : la petite Centaurée vivace (*Centaurium portense* (Brot.) Butcher) est une espèce endémique d'Europe de l'ouest. Ses populations françaises situées en Bretagne et en Basse-Normandie régressent. Protégée en France, cette espèce bénéficie de mesures de conservation. Entre 2013 et 2015, dans le cadre de la rédaction d'un plan de conservation, un bilan de la situation des stations de la Hague (Manche) a été établi et des actions de conservation proposées.

Mots clés : *Centaurium scilloides* ; plan de conservation ; suivi ; Hague.

Keywords : *Centaurium scilloides* ; conservation plan ; monitoring ; Hague.

Introduction

Pour des besoins de travaux indispensables au maintien des conditions de sécurité du Centre de stockage de déchets radioactifs de la Manche (CSM), l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) a été autorisée par arrêté préfectoral du 15 janvier 2013 à détruire sur environ 1 200 m² plusieurs milliers de pieds de la petite Centaurée vivace (*Centaurium portense*, connue aussi sous le nom de *C. scilloides*), espèce protégée en France. Dans le cadre de compensations liées aux travaux, l'antenne de Basse-Normandie du Conservatoire botanique national (CBN) de Brest a été missionnée pour réaliser un plan de conservation des populations de l'espèce sur l'ensemble du cap de la Hague dans la Manche (Waymel *et al.*, à paraître). Cet article propose une synthèse des connaissances acquises, un état des lieux des stations connues à ce jour ainsi que les grandes orientations du plan de conservation proposées pour cette espèce en Basse-Normandie.

Présentation générale de la plante

1. Taxon concerné et chorologie

Décrite pour la première fois par Linné fils dans le « *Supplementum plantarum* » de 1781 à partir d'échantillons rapportés des Açores par Francis Masson, l'espèce est à l'époque nommée « *Gentiana scilloides* Linn. f. ». Cette description laissera le flou sur l'identité de l'espèce pendant plus d'un demi-siècle (Le Jolis, 1896). En 1932, Tutin et Warburg établirent que la plante des Açores, décrite par Linné fils, était différente de celle présente sur le continent et rapportée à *Erythraea portensis* par Felix de (Silva) Avellar Brotero en 1804 et par Hoffmannsegg et Link en 1809 (Fernández Prieto *et al.*, 2012).

Zeltner (1970) étudia l'histoire évolutive du genre et montra que le *C. scilloides* des Açores était une espèce très isolée ne ressemblant à aucune des espèces européennes proches. En 2006, cette dernière fut classée comme espèce endémique des Açores par Aguiar *et al.* et en 2012 des études

génétiques confirmèrent la séparation en deux espèces distinctes : *Centaurium scilloides* (L.f.) Samp aux Açores et *Centaurium portense* (Brot.) Butcher sur la façade atlantique du continent européen (Fernández Prieto *et al.*, 2012). On suppose qu'une seule espèce devait occuper une vaste aire sur le domaine atlantique européen et que, au niveau des îles volcaniques des Açores, la flore s'est progressivement différenciée. Isolées par la mer, les deux populations de *Centaurium* auraient alors évolué différemment et allant jusqu'à leur conférer l'état d'espèces distinctes. Les flores et ouvrages botaniques actuels intègrent bien la différenciation des deux taxons (Tison (coord.), Foucault (de coord.), 2014).

Centaurium portense est une espèce eu-atlantique (Dupont, 2015) et endémique d'Europe de l'ouest avec une distribution éclatée en plusieurs populations isolées les unes des autres (fig. 1). L'espèce est présente au nord et au nord-ouest de la péninsule ibérique (côte atlantique nord du Portugal et nord-ouest de l'Espagne). En France, elle s'observe uniquement sur le Massif armoricain (Bretagne et Manche). Par ailleurs, elle atteint sa limite nord de répartition au Pays de Galles, près de Newport. Cette station constitue la dernière localité spontanée de l'espèce dans les Îles britanniques, puisqu'elle a disparu de Cornouailles et que les localités actuellement connues en Irlande et en Angleterre correspondent à des introductions accidentelles (Magnanon, 2004).

En Bretagne, l'espèce est rare et bénéficie de programmes de conservation (Magnanon, 2005). Dans les Côtes-d'Armor, elle est localisée sur des collines de l'intérieur-ouest (Loguivy-Plougras, Lohuec et Louargat) et dans le Finistère sur le littoral au niveau de Primel-Tégrastel (commune de Plougasnou), de la pointe de Trefeuntec (commune de Plonévez porzay) et sur la côte du Trégor morlaisien (communes de Guiméc, Saint-Jean-du-Doigt, Locquirec) et dans les terres, dans les Monts d'Arrée sur les communes de Berrien, Scrignac, le Cloître-Saint-Thégonnec, Lannéanou, Locmaria-Berrien et Plougonven. En Basse-Normandie, elle est cantonnée uniquement à la région de la Hague dans le nord-ouest du département de la Manche (Provost, 1993).

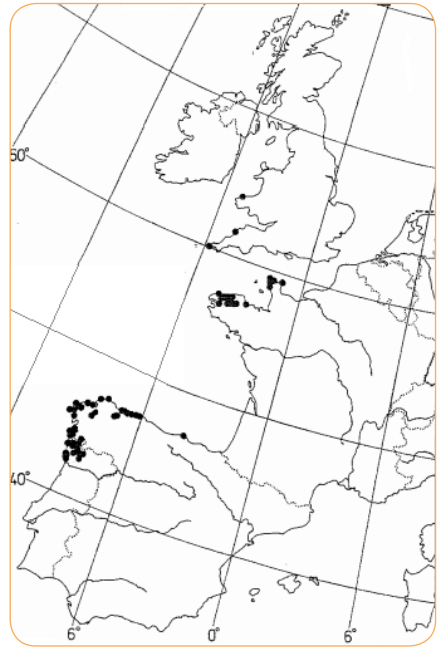


Figure 1. Répartition de *Centaurium portense* (carte réalisée à partir de Rich *et al.*, 2005)

2. Description

La petite Centaurée vivace appartient à la famille des Gentianacées. Elle se présente comme une plante herbacée glabre, de 10 à 30 cm haut. Composée de rameaux stériles formant un gazon plus ou moins tapissant sur le sol (fig. 2), elle est surtout reconnaissable à ses rameaux florifères ascendants portant des inflorescences lâches de 1 à 6 grandes fleurs (1,5 à 2 cm de diamètre) d'un rose vif en pleine floraison (parfois blanches) (fig. 3). La partie souterraine est composée d'un rhizome à aspect ligneux. Il s'agit de la seule espèce de *Centaurium* vivace en France ; elle conserve ses rameaux stériles pendant l'hiver (Le Jolis, 1896) et chaque année de nouveaux rameaux stériles et florifères se développent à partir des bourgeons du rhizome (fig. 4).

Hermaphrodites, ses fleurs sont adaptées à l'autopollinisation dans le cas où la pollinisation croisée ne se trouve pas réalisée. Le fruit est une capsule enfermant en moyenne environ 200 graines (Rich, 2005) (fig. 5). Une fois mures, elles seront dispersées par le vent (dissémination anémochore).

Sur l'ensemble de son aire de répartition, la période de floraison varie entre le mois d'avril et le mois d'octobre (Rich, 2005). Dans l'ouest de la France, les fleurs s'épanouissent habituellement de juin à août (Provost, 1998).



Figure 3. Rameaux florifères • J. Waymel (CBNB)



Figure 2. Rameaux stériles tapissant le sol • J. Waymel (CBNB)



Figure 4. Rhizome à aspect ligneux • J. Waymel (CBNB)



Figure 5. Capsule et graines • J. Waymel (CBNB)

3. Écologie et phytosociologie

La petite Centaurée vivace se développe pour l'ensemble de son aire de répartition sous des climats océaniques des zones tempérées. Elle s'observe dans des milieux ouverts, bien exposés au soleil sur le littoral et à l'intérieur des terres, même si la majeure partie des stations de l'espèce en Europe est littorale. Calcifuge, elle apprécie les sols sableux à terreux avec parfois des cailloux voire des blocs de roches affleurants. Plus ou moins acides, ces sols sont généralement secs, assez compacts, peu profonds, relativement pauvres en nutriments (sols plutôt minéraux) et drainants qui retiennent peu l'eau voire pas du tout (Magnanon, 2004).

Les relevés réalisés en Bretagne et Basse-Normandie ont montré que *Centaurium portense* était inféodé aux végétations assez basses et bien ensoleillées de prairies, de pelouses ou de landes. Il est observé au sein des pelouses acidiphiles en contact avec les landes sèches à *Erica cinerea* et à *Ulex gallii* ou *Ulex europaeus* mais aussi au sein des pelouses aérohalines des falaises. En effet, même si l'espèce n'est pas halophile, elle bénéficie des bruines et brouillards apportés par la mer et croit ainsi dans une atmosphère relativement humide.

La petite Centaurée vivace se développe là où la gestion anthropique ou les contraintes environnementales permettent la persistance de végétations rases, ouvertes et peu enrichies en nutriments. Au sein du Massif armoricain, l'espèce a été observée dans différents contextes : accotements et talus routiers (fig. 6), bord des sentiers littoraux (fig. 7), bord des chemins dans les landes, trouées dans les landes, pelouses tondues (fig. 8), prairies pâturées et prairies de fauche, prairies anciennement pâturées. Le maintien et le développement de l'espèce semblent être liés à la gestion anthropique réalisée sur les milieux (fauche, pâturage, tonte, piétinement) à l'exception des pointes rocheuses et des pentes abruptes des falaises littorales (fig. 9) où les conditions environnementales naturelles semblent maintenir plus ou moins bien les milieux ouverts.



Figure 6. Beaumont-Hague, bord de route • J. Waymel (CBNB)



Figure 7. Auderville, sentier littoral • J. Waymel (CBNB)



Figure 8. Auderville, sentier littoral • J. Waymel (CBNB)



Figure 9. Digulleville, Pointe de Catehaut • J. Waymel (CBNB)

Les relevés phytosociologiques réalisés au sein du Massif armoricain mettent en évidence que *Centaureum portense* affectionne plus particulièrement deux grands types de végétations : un premier situé sur les replats exposés des falaises colonisés par des pelouses du *Sileno maritimae - Festucion pruinosa* (Gehu & Gehu-Franck 1984) Bioret & Gehu 2008) et plus précisément à l'*Armerio maritimae - Festucetum pruinosa* Géhu 2008 (Delassus et Magnanon (coord.), 2014), le second situé au niveau supérieur, au sein de pelouses appartenant au *Potentillo erectae - Centauretum scilloidis* (Lemée 1938) de Foucault 1995). Pour plus d'informations, se référer au plan de conservation (Waymel *et al.*, à paraître).

4. Statut de protection, vulnérabilité

Les populations de *Centaureum portense* semblent régresser dans la majorité des sites qu'elle occupe en Europe et notamment au niveau des Iles britanniques, seule la péninsule ibérique semble épargnée (Zambettakis et Provost, 2009). Cette régression renforce l'isolement des populations françaises. Depuis 1982 (Arrêté du 20 janvier 1982, version consolidée au 03 février 2016), l'espèce bénéficie d'un statut de protection sur l'ensemble du territoire national : article 1.

Espèce prioritaire dans le Livre rouge de la flore menacée de France (Olivier *et al.*, 1995), elle est classée « en danger » (EN) selon les catégories UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) définies en 2012 à l'échelle nationale (UICN France, FCBN, MNHN, 2012). Cette

désignation concerne les espèces présentant un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage. L'enjeu de conservation de cette espèce est donc important pour la Bretagne et la Basse-Normandie et notamment pour cette dernière qui concentre la majorité des populations littorales.

En Basse-Normandie, les populations se maintiennent et ne semblent pas menacées pour l'instant. Néanmoins, compte tenu de l'aire d'occupation de moins de 20km² et de la grande fragilité des populations, l'espèce a été classée comme « vulnérable » (VU) selon la méthodologie UICN appliquée à l'échelle régionale (Bousquet *et al.*, 2015).

Il est à noter que l'espèce est également classée comme « vulnérable » (VU) selon les mêmes critères en Bretagne (Quéré *et al.*, 2015).

Etat de lieux des stations dans le cap de la Hague

En 1840, Auguste Le Jolis découvrit la petite Centaurée vivace dans la Hague (Le Jolis, 1896). Entre 1859 et 2003, l'espèce était signalée sur 15 communes de Biville à Cherbourg. Les données récentes (1995-2015) montrent que l'aire de répartition (à l'échelle communale) s'est rétrécie. Actuellement, l'espèce est signalée sur 10 communes (fig. 10). Cette carte met en évidence l'importante responsabilité de la communauté de communes de la Hague en termes de conservation de cette plante puisque toutes les populations connues aujourd'hui sont uniquement sur son territoire.

Plus précisément, on dénombre 40 localités contemporaines¹ de l'espèce. 23 de ces localités se situent sur les falaises littorales où les communautés végétales sont directement influencées par les embruns maritimes et 17 sont signalées sur la partie supérieure des falaises où l'influence marine diminue.

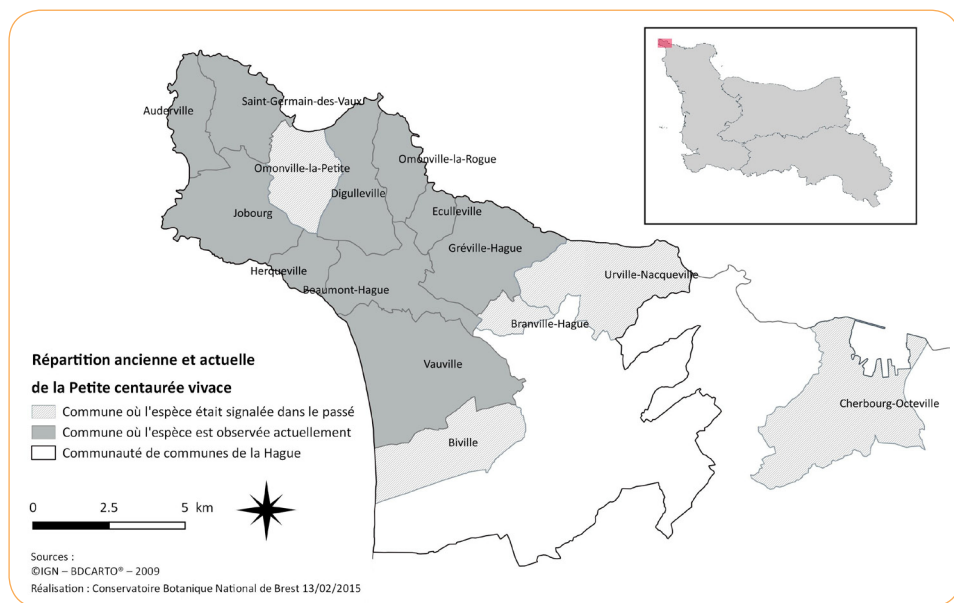


Figure 10. Répartition ancienne et actuelle de la petite Centaurée vivace dans le cap de la Hague.

- Le terme « passé » fait référence aux divers signalements de l'espèce à l'échelle communale des botanistes du 19^e et 20^e siècle.
- Le terme « actuel » concerne quant à lui les données localisées précisément entre 1995 et 2015.

Les prospections réalisées en 2013 et 2015 visaient à évaluer l'état de conservation de la population de la Hague de *Centaureum portense*. L'analyse globale de l'état des populations a mis en évidence un déclin entre 1995 et 2015 sur ce territoire notamment sur les secteurs intérieurs. La principale menace portant atteinte aux populations semble être la fermeture du milieu notamment due à l'abandon des activités pastorales telles qu'elles étaient pratiquées dans les dernières décennies.

¹ Les stations contemporaines sont des stations où l'espèce a été observée au moins une fois à partir de 2000.

Elle a également permis d'identifier quelques stations en très bon état de conservation, à forts effectifs au sein d'habitats naturels stables en grande majorité sur les secteurs littoraux (fig. 11). En effet, la petite Centaurée vivace se développe sur les falaises littorales situées au nord et à l'ouest de l'extrémité du cap de la Hague (de Gréville-Hague à Jobourg). Sur ces falaises, souvent peu accessibles, la végétation reste relativement stable dans le temps et évolue de manière autonome, seulement soumise aux contraintes écologiques pédoclimatiques (sol peu épais, vents...). Cette situation s'avère très favorable à l'espèce.

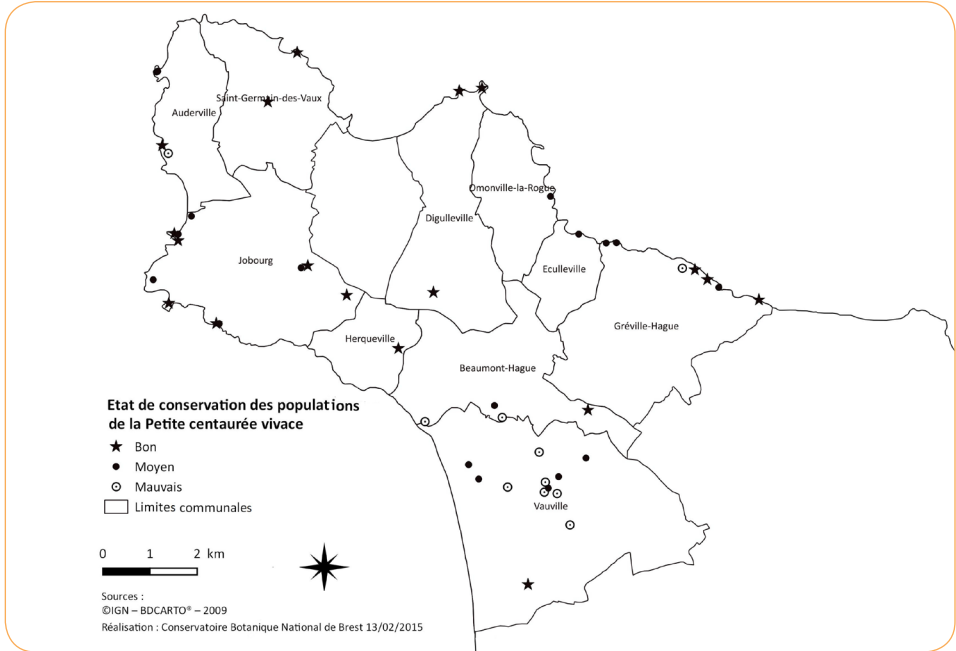


Figure 11. État de conservation des stations de *Centaurium portense* (2013-2015)

Stratégies de conservation

La préservation des populations de *Centaurium portense*, espèce protégée en France, connue uniquement dans la Hague et à l'extrémité ouest de la Bretagne, revêt un réel enjeu pour la biodiversité nationale. La population de *Centaurium portense* sur l'ensemble du secteur de la Hague présente un état de conservation contrasté et préoccupant notamment sur les secteurs les plus intérieurs. Dans ce contexte trois grands objectifs peuvent être dégagés :

- définir les conditions favorables au développement de *Centaurium portense* dans la Hague : habitats, modalités de gestion en fonction des divers contextes ;
- restaurer les habitats naturels favorables à l'espèce notamment dans les secteurs intérieurs et y permettre le développement et le maintien des populations sur le long terme ;
- sensibiliser et impliquer l'ensemble des acteurs à la préservation de l'espèce et de ses habitats naturels.

Différentes mesures de conservation ainsi que des mesures d'amélioration des connaissances de l'espèce, d'information et de sensibilisation ont été proposées afin de répondre aux objectifs.

1. Mesures de conservation et de gestion

Centaureum portense étant inféodée aux pelouses oligotrophiques acides de la Hague, les mesures de gestion entreprises pour sa sauvegarde doivent s'appuyer sur la nécessité de lutter contre la fermeture des biotopes qui lui sont favorables et ceci en priorité dans les stations à faible effectif. Les actions proposées ci-dessous concernent les populations présentes en milieu naturel et excluent donc la station du centre de stockage de déchets de la Manche, située dans un contexte particulier et gérée spécifiquement par l'ANDRA avec l'aide d'expertises extérieures. Les propositions sont les suivantes :

a) En terme de conservation *in situ*

- Pour les populations situées sur les zones fauchées du sentier littoral et aux bords des routes : adaptation de la date et de la fréquence de fauche en fonction de la phénologie de l'espèce. Une fauche rase annuelle des stations avec exportation des produits, sera réalisée soit au printemps (mars/avril) avant l'apparition des jeunes tiges, soit en fin d'été (fin août/ septembre) après la fructification. La fauche devra être rase mais ne pas atteindre la surface du sol. Afin de réaliser une gestion adaptée et pertinente quant à la biodiversité générale des stations, une formation des agents d'entretien (agents du sentier du littoral et des routes communales) sera réalisée. Les populations ainsi que les périodes d'intervention seront clairement identifiées.
- Sur les stations intérieures et notamment celles situés dans les landes de Vauville, il est préconisé un pâturage extensif et dirigé sur les zones où la végétation se densifie.
- Une gestion adaptée (fauche avec exportation ou pâturage extensif dirigé - cf. points précédents, sera mise en place dans les zones n'en bénéficiant pas ou plus (exemple de la station de Goury sur la commune d'Auderville et de certaines stations non revues entre 2013 et 2015). Dans les stations où *Centaureum portense* est menacé par des espèces très concurrentielles telles que la Fougère aigle, un suivi sera réalisé afin d'adapter si besoin les modalités de gestion en fonction de l'évolution des végétations.

b) En terme de suivi

Mettre en place un suivi des populations pour les stations dont l'état de conservation est moyen à mauvais et des modalités de gestion associées. Une surveillance des stations en bon état de conservation sera assurée également.

c) En terme de conservation *ex situ*

Constituer un lot de sécurité de graines collectées sur plusieurs stations de la Hague et les conserver en banque de semences afin de sauvegarder le patrimoine génétique de l'espèce.

2. Amélioration des connaissances

Dans l'objectif d'une conservation optimale des populations, des expérimentations sont à conduire. Des stations de référence telles que le Nez de Jobourg, Goury... permettront facilement de comprendre plus finement l'espèce, son écologie et ses relations avec les modalités de gestion en place. Il est ainsi proposé de :

- mieux caractériser sur le plan phytosociologique l'habitat de *Centaureum portense*, réaliser des relevés aux contacts supérieur et inférieur des stations afin de pouvoir mettre en évidence la série dynamique et de mieux cerner l'habitat.
- réaliser des études sur la biologie de l'espèce et notamment sur la persistance des feuilles en hiver, la dormance et la longévité des graines mais aussi sur le développement des individus soit à partir des graines soit du rhizome. Les graines récoltées en 2014 sur la station du Nez de Jobourg permettront de mettre en place des cultures expérimentales au CBN de Brest.

- rechercher d'autres stations à proximité immédiate des stations actuellement connues, dans des milieux éloignés mais favorables (bord des routes, chemins...) et dans les localités où l'espèce était autrefois signalée.
- poursuivre le dépouillement des planches d'herbier consacrées à la petite Centaurée vivace et tenter de retrouver les anciennes localités qui y sont mentionnées.

3. Mesures de sensibilisation et d'information

Plusieurs guides et supports de sensibilisation pourront être envisagés :

- à l'attention des propriétaires de station, le plan de conservation présentant la situation et les enjeux de conservation des stations de la petite Centaurée vivace sera diffusé largement afin de les informer. Des échanges avec les différents partenaires pourront également être réalisés pour la mise en place d'une gestion adaptée.
- à l'attention du grand public et notamment promeneurs et utilisateurs du sentier littoral en période estivale, un kit pédagogique sous forme d'exposition nomade sera créé et mis à disposition des centres de documentation, offices de tourisme, écoles... Il aura pour objectif de promouvoir la biodiversité remarquable de la Hague et notamment la présence de la petite Centaurée vivace.
- des panneaux informatifs présentant la biodiversité remarquable de la Hague pourront être installés directement sur le sentier littoral.
- la sensibilisation déjà initiée dans les journaux et new-letters locales sera poursuivie en fonction des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de conservation.

La mise en œuvre du présent plan d'action nécessite un travail collectif associant des partenaires tels que la Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche (DDTM), la Communauté de communes de la Hague, le Conservatoire du littoral, le Syndicat Mixte des Espaces littoraux de la Manche (SYMEL), les propriétaires privés, la Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Région de Normandie, le Conseil départemental de la Manche (le service des routes départementales notamment), l'opérateur Natura 2000 et les associations concernées (Groupe Ornithologique Normand (GONm)...).

Conclusion

Même si la petite Centaurée vivace est bien représentée dans la Hague (40 localités), ses populations régressent depuis le 20^e siècle notamment dans les secteurs intérieurs. Cette régression est directement corrélée à l'abandon des pratiques pastorales entraînant la reprise de la dynamique naturelle des pelouses vers le fourré ou la lande. En effet, depuis quelques années, les paysages et surtout les secteurs sur pente, difficilement accessibles, tendent à se fermer et s'homogénéiser. Au travers de la conservation de cette espèce, deux objectifs ressortent : la préservation de la diversité des milieux et ainsi des formations végétales originales de la Hague (des milieux pionniers aux milieux plus évolués) et la préservation sur le long terme de cette espèce endémique d'Europe de l'ouest.

> **Remerciements** : aux relecteurs Julien Geslin, Michel Provost et Sylvie Magnanon.

Bibliographie

- BOUSQUET T., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - Liste rouge de la flore vasculaire de Basse-Normandie. Conseil régional de Basse-Normandie / DREAL Basse-Normandie / FEADER. Villers-Bocage : Conservatoire botanique national de Brest, 51 p
- DELIASSUS L. (coord.), MAGNANON S. (coord.), COLASSE V., GLEMAREC E., GUITTON H., LAURENT E., THOMASSIN G., BIORET F., CATTEAU E., CLÉMENT B., DIQUELOU S., FELZINES J.-C., FOUCAULT B. (de), GAUBERVILLE C., GAUDILLAT V., GUILLEVIC Y., HAURY J., ROYER J.-M., VALLET J., GESLIN J., GORET M., HARDEGEN M., LACROIX P., REIMRINGER K., SELLIN V., WAYMEL J.,
- DUPONT P., 2015 - Les plantes vasculaires atlantiques, les pyrénéo-cantabriques et les éléments floristiques voisins dans la péninsule Ibérique et en France. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest. Numéro spécial*, **45** : 494 p.
- FERNÁNDEZ PRIETO J., PÉREZ R., BUENO Á., CIRES E., 2012 - A new endemism for the Azores : the case of *Centaureum scilloides* (L. f.) Samp. *Plant Systematics and Evolution*, **298** (10) : 1867-1879.
- LE JOLIS A., 1896 - Quel nom doit porter le *Erythraea diffusa* Woods ? *Mémoires de la Société Naturaliste des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*, **25** : 55-70.
- MAGNANON S., 2004 - *Stratégie d'actions prioritaires pour la préservation de 5 espèces végétales à très forte valeur patrimoniale : Asplenium onopteris, Centaureum scilloides, Narcissus triandrus ssp. capax, Polygonum oxyspermum ssp. rayi, Ranunculus nodiflorus. Rapport 2003*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest.
- MAGNANON S., 2005 - Un plan d'action pour la sauvegarde de *Centaureum scilloides* en Bretagne. *E.R.I.C.A.*, **19** : 27-37.
- OLIVIER L. (coord.), GALLAND J.-P. (coord.), MAURIN H. (coord.), 1995 - *Livre rouge de la flore menacée de France, 1. Espèces prioritaires*. Conservatoire botanique national de Porquerolles / Paris : Muséum national d'histoires naturelles, LXXXVI-486-CLIX p. (Patrimoines naturels ; 20).
- PROVOST M., 1993 - *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie*. Caen : Presses universitaires de Caen, 237 p.
- PROVOST M., 1998 - *Flore vasculaire de Basse-Normandie : avec suppléments pour la Haute-Normandie*. Caen : Presses universitaires de Caen, 2 vol. (XXV-410 p.-32
- QUÉRÉ E., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne. Évaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 44 p., 3 annexes.
- RICH T.-G., 2005 - Could *Centaureum scilloides* (L.f.) Samp. (*Gentianaceae*), perennial *Centaury*, have colonised Britain by sea ? *Watsonia*, **25** (4) : 397-401.
- RICH T.-G., EVANS S.-B., EVANS A.-E., MAGNANON S., HOPKINS F., CALDAS F.-B., PRYOR K.-V., LLEDO M.-D., 2005 - Distribution of the western European endemic *Centaureum scilloides* (L.f.) Samp. (*Gentianaceae*), perennial *centaury*. *Watsonia*, **25** (3) : 275-281.
- TISON J.-M. (coord.), FOUCAULT B. (de) (coord.), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Mèze: Biotopé éditions, XX-1195 p.
- UICN France, FCBN, MNHN, 2012 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous- espèces et variétés. [Dossier électronique].
- WAYMEL J., DUFAY S., ZAMBETTAKIS C., à paraître - *Plan de conservation de la petite Centaurée vivace (Centaureum portense)*. Villers-Bocage : Conservatoire botanique national de Brest, 37p + annexes.
- ZAMBETTAKIS C., PROVOST M., 2009 - *Flore rare et menacée de Basse-Normandie : un outil d'évaluation et de préservation de la biodiversité régionale*. Paris : In Quarto / Caen : Conseil régional de Basse-Normandie, 423 p.
- ZELTNER L., 1970 - Recherches de biosystématique sur les genres *Blackstonia* Huds. et *Centaureum* Hill (*Gentianacées*). Thèse de doctorat : Sciences. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, Faculté des Sciences, 1970. *Bulletin Société neuchâteloise des sciences naturelles*, **93** : 164 p.